

Plan d'action 2009-2010

Le développement durable

- Réalisation d'une entente spécifique avec la CRÉ et d'autres partenaires gouvernementaux régionaux, pour opérationnaliser la mise en œuvre du développement durable en Chaudière-Appalaches;
- Participer activement au processus de consultation de la CRÉ Chaudière-Appalaches portant sur le choix des indicateurs dans la cadre de la réalisation du Plan quinquennal de développement régional 2008-2013;
- Participation, en collaboration avec la CRÉ, au suivi des ateliers sur le développement durable dans le cadre de la coopération décentralisée franco-québécoise;
- Réalisation en Chaudière-Appalaches de 2 représentations de la pièce de théâtre *Acteurs du Changement* dans le cadre d'une activité du CRECA en partenariat avec le RNCREQ et ALCOA.

La législation

- Réaliser une veille stratégique dans le domaine réglementaire de l'environnement et du développement durable afin de soutenir l'application, la révision et le développement des politiques, des lois et des règlements conformes avec les réalités régionales;
- Poursuivre les démarches nécessaires afin de modifier le REIMR, dans le but d'interdire l'importation au Québec des matières résiduelles organiques.

La gestion de l'eau

- Finaliser la réalisation d'un plan d'intervention visant la protection de l'eau du Grand lac Saint-François avec le RPGLSF;
- Prévoir les mécanismes pour réaliser le transfert de l'expertise du Plan d'intervention du Grand lac Saint-François aux organismes intéressés : organismes de bassin versant, organismes de lac, municipalités, etc.;
- Organiser, en partenariat avec les organismes de bassin versant (OBV) de Chaudière-Appalaches, un Forum régional sur la gestion de l'eau.

Les changements climatiques

- Réaliser la mise en œuvre et le suivi du projet pilote de Chantier québécois en efficacité énergétique, projet réalisé en collaboration avec l'AQLPA et les Productions Cotardi.

La bio-diversité

- Réaliser les démarches pour obtenir une subvention nécessaire auprès de la Fondation de la faune pour réaliser à l'été 2010, le projet de suivi de la protection des milieux humides forestiers caractérisés en 2003;
- Organiser, en collaboration avec des partenaires régionaux dédiés à la protection des aires protégées, un Forum régional sur les aires protégées de la Chaudière-Appalaches.

La gestion des matières résiduelles

- Promouvoir une vision régionale de la gestion des matières résiduelles particulièrement, celle des matières organiques en provenance des milieux municipaux et agricoles;
- Réalisation en Chaudière-Appalaches d'une quatrième entente consécutive avec Recyc-Québec portant sur la gestion responsable des matières résiduelles dans les ICI.

Le domaine énergétique

- Continuer le processus d'accompagnement et de suggestions auprès des promoteurs des deux parcs éoliens prévus à se réaliser en Chaudière-Appalaches et participer aux séances d'information, ainsi qu'aux séances du BAPE pour ces deux projets;
- Réaliser le suivi des principaux dossiers énergétiques de la région : Raffinerie Ultramar, Projet Pipeline Saint-Laurent, Projet Rabaska.

L'agriculture et l'agroalimentaire

- Poursuivre notre participation dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire par notre implication à l'IRDA, au comité multipartite ainsi qu'au niveau de l'axe 5 de l'entente spécifique sur la planification stratégique de ce secteur.